

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4839>



Election du secrétaire du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail Académique

- SNES académique - Instances académiques - Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail Académique (F3SCTA) -
Date de mise en ligne : samedi 25 avril 2015

CHSCTa

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Devant l'ampleur de la crise que nous traversons (économique, sociale, politique, environnementale), la crise de réalisation du travail est souvent passée sous silence. Or le travail est attaqué dans notre secteur, l'éducation, comme dans tant d'autres. Les techniques de management, qui substituent à la notion de qualité du travail le seul critère de rentabilité en poursuivant la course à une inflation des procédures, des réunions, du contrôle de l'activité des salariés, comme l'abandon politique du travail qui n'est plus reconnu dans sa dimension sociale mais réduit à l'employabilité des personnes, constituent deux piliers du développement du mal être au travail, avec son cortège de pathologie, de souffrances, et d'augmentation des dépenses de santé.

Les travailleurs sont les véritables experts et envoient ce message à destination des managers ou autres apprentis sorciers de l'organisation du travail : rien de sérieux ne peut être dit sur le travail indépendamment de ceux qui travaillent, rien de sérieux et d'utile ! Pourtant, le gouvernement sous les injonctions du MEDEF entend limiter la portée (cf la Loi dite Rebsamen sur le dialogue social qui propose de fusionner Comité d'entreprise et CHSCT, la Loi Macron qui supprime le délit d'entrave au fonctionnement des Instances Représentatives des Personnels) à un moment où il faudrait au contraire les généraliser. Ceux-ci sont en effet à même de promouvoir la compréhension et la transformation des situations de travail.

A l'heure où les collectifs sont attaqués, les métiers et leur professionnalité bafoués, il faut affirmer haut et fort que c'est grâce à la mobilisation et au travail souvent invisible que les choses tiennent encore. Ce travail doit maintenant être mis en visibilité, reconnu, valorisé, transmis et protégé.

La section académique du SNES-FSU se félicite de l'élection du nouveau secrétaire FSU du CHSCTA [1]. et œuvrera avec la délégation FSU pour que cette instance soit dotée des moyens pour fonctionner au service de tous les collègues. La programmation de deux groupes de travail (TZR et RPS) est une première étape. Les propositions que pourra faire le CHSCT à tous les niveaux, académique ou départemental, pour mettre en place une prévention efficace passent nécessairement par une connaissance approfondie des risques professionnels. Dans ce processus de construction d'une parole autonome des représentants des personnels, l'expérience de celles et ceux qui font le travail au quotidien est déterminante.

[1] *Nouveau secrétaire du CHSCTA :*
Emmanuel Loctin (FSU, professeur des écoles enseignant en SEGPA au collège de Varennes-Vauzelle).